



## MCIQ21201501

### Retrait de l'escalier roulant et nouvel escalier Amendement N° 2

Date de l'amendement : 8 décembre 2015

1. Conformément à l'article 00 10 00, les dates suivantes sont des jours fériés. Dans la référence CMIP / MCIQ des jours fériés, ces dates doivent remplacer celles qui figurent dans le(s) document(s) original(aux) :
  - .1 janvier : le 17, le 18, le 19, le 24, avec travail silencieux le 27, le 28, et le 30.
  - .2 février : le 15 et le 22.
  - .3 mars : travail silencieux le 3, le 4, le 5, et le 21 et calme le travail du soir le 12 et le 26.

2. Une visite obligatoire a eu lieu le 1er décembre 2015. Les questions suivantes ont trouvé réponses sur place:

Q 1 : Le mur d'affichage peut-il être fabriqué ou installé différemment que le design proposé?

Réponse : Non, le mur d'affichage doit être construit tel que proposé.

Q 2 : Est-il possible d'apporter une plateforme élévatrice en ciseaux au deuxième étage?

Réponse : Oui, CMIP / MCIQ a accès à un ascenseur de service. L'ascenseur de service peut contenir jusqu'à 5000 livres, y compris le conducteur. Il est accessible à partir du stationnement en utilisant une plateforme surélevée (pas de rampe) et un camion peut reculer jusqu'au quai de chargement pour conduire la plateforme à l'ascenseur. Le quai de chargement est contrôlé par CMIP / MCIQ. Le stationnement est contrôlé par l'Administration portuaire de Halifax (propriétaire).

Q 3 : Sommes-nous autorisés à utiliser de l'acier de structure?

Réponse : Toutes les propositions doivent être soumises à l'architecte. En attendant l'approbation de l'architecte, oui.

Q 4 : Est-ce que le délai du 31 mars est ferme?

Réponse : Un achèvement substantiel est attendu pour le 31 mars 2016. Cependant, la période la plus occupée du CMIP / MCIQ ne démarre pas avant le 1er mai 2016.

Q 5 : Quels sont les jours de fonctionnement du musée où il est ouvert au public?

Réponse : CMIP / MCIQ est ouvert au public cinq jours par semaine, du mercredi au dimanche, de 10 h à 17 h. En avril, CMIP / MCIQ est ouvert six jours par semaine, du mardi au dimanche. CMIP / MCIQ, à l'occasion, peut ouvrir le lundi et / ou le mardi pour accueillir des événements spéciaux. CMIP / MCIQ travaillera avec l'entrepreneur ces jours-là pendant lesquels le travail calme est nécessaire.

Q 6 : L'entrepreneur est-il autorisé à travailler en soirée et / ou tôt le matin?

Réponse : Oui. CMIP / MCIQ coordonnera le travail de soir / le travail tard avec l'entrepreneur. La sécurité devra être assurée par CMIP / MCIQ.

Q 7 : Est-ce que les montants d'acier sont autorisés?

Réponse : Oui.

Q 8 : Pour la toiture de la structure d'affichage, est-ce qu'une structure en C est permise?

Réponse : Oui, ou l'affichage peut être étendu à la face inférieure de la terrasse sur le toit, à la discrétion et aux frais des entrepreneurs, y compris les modifications de gicleurs au besoin.

Q 9 : Est-ce qu'un système de gicleurs doit être suspendu?

Réponse : Oui, selon les spécifications. Les gicleurs du CMIP / MCIQ sont connectés au système de l'Administration portuaire de Halifax (APH) et doivent être coordonnés avec APH pour l'enlèvement et l'installation. Le travail à chaud doit également être coordonné avec APH.

Participants:

- A Snyders Contracting
- Avondale Construction
- Darr Welding
- Dora Construction
- Envirobate
- Gaudet Building Construction
- JED
- RCS Construction
- RKO Steel
- Seagate Construction
- Tartan Interiors
- Viking Fire Protection
- Volcano Construction

FIN DU DOCUMENT / END